ELECTIONS LEGISLATIVES 21 et 28 Mars 1993 * Département de l'Essonne
8ème Circonscription - BRUNOY * CROSNE * MONTGERON * VIGNEUX * YERRES



LAURENT BÉTEILLE

Une nouvelle voix

"Je veux vivre dans un monde
où il n'y aura pas d'exclus...
Je veux que tout le monde
puisse parler, lire,
écouter, s'épanouir"
Pablo NERUDA

Madame, Monsieur,

Maire de BRUNOY, Vice-Président du Conseil Général de l'Essonne, membre du R.P.R. depuis 15 ans, j'ai décidé de me présenter aux Elections Législatives après m'être mis volontairement en congé de parti.

Comme vous, J'en ai assez !

Après 12 ans de socialisme, notre pays est gravement touché par une faillite économique et morale.

En fait d'acquis sociaux, la France compte près de 5 millions de chômeurs véritables dont seulement 3 millions sont officiellement recensés. Les "Restos du Coeur", l'action de l'Abbé Pierre, par ailleurs admirables, ne sont que la conséquence logique de l'échec social... du socialisme !!!

Le climat d'insécurité, le laxisme de la politique d'immigration sont devenus insupportables comme le sont aussi les insuffisances en matière d'enseignement, de logement ou d'environnement.

Comment ne pas déplorer aussi la faillite morale de la société politique française depuis que la gauche est au pouvoir. Les scandales se sont succédés à un rythme inconnu jusqu'alors et la seule riposte trouvée a été de décider une aministie et d'accuser les juges de faire de la politique.

Cette dérive de la classe politique est insupportable. Plus que toute autre activité, la politique doit se fonder sur une éthique personnelle sans faille. On entre en politique pour servir et non pour se servir.

COMME VOUS, J'EN AI ASSEZ des politiciens intolérants envers les autres. J'en ai assez de leur irrespect des deniers publics et de les voir bafouer les intérêts de leurs mandants. J'EN AI ASSEZ des corrompus et des affairistes.

C'est pour porter ces différents messages que j'ai décidé d'être candidat, à la suite des pressions amicales mais insistantes de nombre d'entre vous.

Déjà en 1988, j'avais été candidat, et cette candidature avait eu la faveur de toutes les sensibilités de l'opposition. En 1993, les états-majors partisans ont cru préférable d'organiser une primaire entre deux concurrents à la mairie de Montgeron. Cette répétition générale des élections municipales de 1995, dans laquelle tous les coups semblent permis, est très éloignée des préoccupations actuelles des électeurs, et ne pouvait conduire qu'à la réélection du Député socialiste.

Face à cette division, il fallait que quelqu'un se lève pour défendre les véritables intérêts de notre Pays, pour nous faire entendre.

Si vous le voulez, je serai cette nouvelle voix, pour vous représenter sans compromission, avec détermination et bon sens.

Votre vote le 21 mars m'en donnera le pouvoir

[signature]

LAURENT BÉTEILLE

44 ans
Marié, 2 enfants
Avocat

MAIRE DE BRUNOY
Vice-Président du
CONSEIL GENERAL
de l'ESSONNE

SUPPLEANTE

DOMINIQUE KOUTZINE

47 ans
Marié, 2 enfants
Conseiller Municipal
de YERRES

ELECTIONS LEGISLATIVES 21 et 28 Mars 1993 * Département de l'Essonne
8ème Circonscription - BRUNOY * CROSNE * MONTGERON * VIGNEUX * YERRES

LAURENT BÉTEILLE

Une nouvelle voie

Elu Député, voici les principes, qu'en votre nom, je défendrai...

REDONNER CONFIANCE AUX FRANCAIS DANS LEURS INSTITUTIONS POLITIQUES

Mettre un terme à l'immunité parlementaire, à l'irresponsabilité des Elus. L'Homme politique, le Député, le Maire qui commet une faute doit en assumer les conséquences comme n'importe quel citoyen devant un Tribunal de Droit Commun.

S'attaquer au cumul des mandats et faire en sorte qu'un Ministre ou un Secrétaire d'Etat se consacre exclusivement à ses fonctions et donc suive personnellement les grands dossiers de son domaine de compétence.

REDONNER CONFIANCE AUX FRANCAIS DANS LEUR JUSTICE

Restaurer l'indépendance de la justice garante des libertés publiques.

Restaurer l'autorité des tribunaux et leur donner les moyens d'agir.

LUTTER CONTRE LE CHOMAGE

Alléger les charges des entreprises afin de permettre la création d'emplois, et aussi de diminuer le nombre des faillites qui sont en train de détruire le tissu économique formé pour l'essentiel de petites et moyennes entreprises.

Repenser l'éducation et la formation professionnelle, et développer l'apprentissage.

Rechercher une plus grande souplesse dans l'organisation du temps de travail qui tienne compte des contraintes familiales.

COMBATTRE L'INSECURITE

Réhabiliter la famille, lieu privilégié d'éducation et de solidarité.

S'attaquer à l'échec scolaire, cause de désoeuvrement et de délinquance des jeunes.

Engager une politique dans les grands ensembles qui ne tombe pas dans le simple assistanat et le laxisme actuel.

S'attaquer sérieusement à la toxicomanie.

Renforcer les moyens de la police qui doit avoir pour objectif prioritaire : la SECURITE.

Revoir le Code de la Nationalité et donner une solennité à l'acte par lequel l'étranger demande à devenir Français et s'engage à respecter l'intégralité des lois de la République.

Faire appliquer les décisions d'expulsion concernant des étrangers en situation irrégulière.

DEFENDRE L'ENVIRONNEMENT

L'environnement, c'est l'affaire de tous.

Aggraver les sanctions du délit d'atteinte à l'environnement.

Rendre possible le référendum d'initiative populaire au plan local pour permettre aux citoyens de se prononcer sur les grands projets touchant à l'environnement et au cadre de vie.

ASSAINIR LES FINANCES PUBLIQUES

Réduire le déficit du budget de l'Etat qui pèse sur les taux d'intérêt.

Désendetter l'Etat, par la privatisation des entreprises du secteur concurrentiel.

Réduire le train de vie de l'Etat.

Contrôler de façon plus rigoureuse les dépenses publiques.

Telles sont les grandes lignes de l'action politique que je m'engage à soutenir une fois élu Député,

Si vous m'en donnez le pouvoir en votant pour moi le Dimanche 21 Mars 1993 !

VOTRE DEPUTE

☐ EST ELU POUR 5 ANS

☐ REPRESENTE VOTRE CIRCONSCRIPTION A L'ASSEMBLEE NATIONALE

Quelle est la fonction de votre Député ?

La Constitution du 4 octobre 1958 laisse à l'ASSEMBLEE NATIONALE et au SENAT, qui composent ensemble le Parlement, le soin de voter les LOIS.

Les textes de loi que les Députés auront à élaborer ou sur lesquels ils devront réfléchir avant de les voter sont divers et variés ; on peut cependant les regrouper en 4 catégories :

Les lois civiles.
Il s'agit du Droit de la Famille, des Régimes Matrimoniaux, des Successions, du Droit de Propriété et de la Nationalité.

Les lois sociales.
Elles concernent le Droit du Travail, le Droit Syndical, les systèmes de Protection Sociale. Mais, il faut y rattacher tout ce qui concerne également l'entreprise et le commerce en général.

Les lois pénales.
Elles définissent les crimes, les délits et les contraventions, mais aussi les peines qui leur sont applicables. Elles assurent, en fait, le respect de nos libertés publiques.

Les lois fiscales.
Elles déterminent le taux et les modalités de recouvrement des impôts de toute nature et, chaque année, une loi particulière dite loi de finance, fixe les dépenses et les recettes de l'Etat.

Ces lois, une fois votées en termes identiques par l'ASSEMBLEE NATIONALE et par le SENAT, sont promulguées par le Président de la République, et publiées au Journal Officiel. A partir de ce moment, elles deviennent applicables sur tout le territoire français et leur respect est assuré par les Cours et Tribunaux.

Le rôle des Députés, comme celui des Sénateurs, est donc très important, le Président de la République n'ayant pas le pouvoir de décider, seul, de mettre en place une loi nouvelle si celle-ci n'a pas été préalablement examinée et votée par le Parlement.

DES LE 1er TOUR

A BRUNOY, A CROSNE, A VIGNEUX, A YERRES, A MONTGERON

VOTEZ

LAURENT BÉTEILLE

7 PRESSE - 69.40.88.44

Vu, le candidat